Aviation civile: exploitation des avions à réaction subsoniques civils, convention (abrog. directive 92 /14/CEE). Codification

2003/0207(COD) - 27/01/2004

La commission a adopté le rapport de son président, M. Giuseppe GARGANI (EPP-ED, I), qui approuve la proposition sans modifications dans le cadre de la procédure de codécision (1ère lecture).